

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Université Abderrahmane MIRA - Bejaia



Procès-verbal du conseil scientifique

Université

Abderrahmane MIRA –Bejaia

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
01	29-05-2024	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Textes de référence



1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université (Art. 20 au 23) ;
2. Arrêté n° 780 du 12 juin 2023 modifiant l'arrêté n° 063 du 15 Janvier 2023 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia.
3. Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019.



Domaines de délibération du conseil scientifique de l'université

Conformément à l'article 21 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, le conseil scientifique délibère sur :

1. Les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche de l'université,
2. Les projets de création, de modification ou de dissolution de Facultés, d'instituts, de départements et le cas échéant, d'annexes, d'unités de recherche et de laboratoires de recherche,
3. Les programmes d'échanges et de coopération scientifique nationaux et internationaux,
4. Les bilans de formation et de recherche de l'université,
5. Les programmes de partenariat de l'université avec les divers secteurs socio-économiques,
6. Les programmes des manifestations scientifiques de l'université,
7. Les actions de valorisation des résultats de la recherche,
8. Les bilans et projets d'acquisition de la documentation scientifique et technique.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique de l'université.

Il donne son avis sur toutes autres questions d'ordre pédagogique et scientifique qui lui sont soumises par son président.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique

Membres du conseil scientifique ¹



N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	BENIAICHE Abdelkrim	Recteur, Président du conseil scientifique	
2	BEY Said	Vice Recteur de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation	
3	IDJDARENE Kassa	Vice Recteur de la Formation Supérieure, de Troisième Cycle, l'Habilitation Universitaire, la Recherche Scientifique et la Formation Supérieure de Post-Graduation	
4	BELHOCINE Mounia	Vice Recteur des Relations Extérieures, de la coopération, de l'Animation et de la Communication et des Manifestations Scientifiques	
5	SAD-EDDINE Abdelhamid	Vice Recteur du développement, de la prospective et de l'orientation	
6	BRADAI Mohand Amokrane	Doyen de la Faculté de Technologie	
7	AOUDIA Sofiane	Doyen de la Faculté des Sciences Exactes	
8	BETTACHE Azzeddine	Doyen de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
9	BERRI Nouredine	Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
10	OUKACI Kamal	Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
11	BEKTACHE Mourad	Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues	
12	BOUBEZARI Réda Fehri	Doyen de la Faculté de Médecine	
13	SOUALMIA Abderrahmane	Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	

¹Conformément à l'arrêté n° 947 du 16 Septembre 2021 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'université de Bejaia



14	TOUATI Abdelaziz	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
15	BERREKSI Ali	Président du conseil scientifique de la Faculté de Technologie	
16	AISSAOUI Azedine	Président du conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
17	CHETTI Mohand	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
18	MEKSEM Zahir	Président du conseil scientifique de la Faculté des Lettres et des Langues	
19	BEKRALAS EPSE AICI Houria	Président du conseil scientifique de la Faculté de Médecine	
20	MERAH Aissa	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
21	AIT AMOKHTAR Hakim	Président du conseil scientifique de la Faculté des Sciences Exactes	
22	AOUDIA Epse OUATAH Kahina	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie	
23	HAMMICHE Dalila Epse BEZGHICHE	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Technologie	
24	BOURAINÉ Née BERDJOU DJ Louiza	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes	
25	OUHENIA Salim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Exactes	
26	KADJI Née DJOUDAD Hafsa	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
27	BOUCHERBA Nawel	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie	
28	MERZOUG Slimane	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion	
29	HADDAD Zahir	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de	



		Gestion	
30	HAMEK Brahim	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues	
31	LANSEUR Soufiane	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Lettres et des Langues	
32	MAZOUZI epse DJAHNINE Chahira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
33	SELLAMI Mustapha	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Médecine	
34	MAKHLOUFI Abdelouahab	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
35	ABDI Epse SELLAMI Samira	Représentant des Rang Magistral de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales	
36	TEBAA Nadjette	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
37	SADOUN Née ATMANI Karima	Représentant des Rang Magistral de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques	
38	HAMOUR Khaled	Représentant des Maitres Assistants	
39	DJAOUUD Kahina	Représentant des Maitres Assistants	
40	BOUALEM Mohamed	Directeur d'unité de recherche	
41	MOUNI Lotfi	Professeur à l'Université Akli Mohand Oulhadj- Bouira	
42	ZENKRI Miloud	Professeur à l'Université Mohamed El Bachir El Ibrahimi- Bordj Bou Arréridj	
43	MOURI Abdenour	Directeur de la Bibliothèque Centrale	

Liste des invités



N°	Nom et prénom	Qualité/Organisme	Emargement
1			
2			
3			
..			

Membres au conseil scientifique absents

N°	Nom et prénom	Qualité
1		
2		
3		
..		



I- Ordre du jour de la session

1. Offres de formations (Licence, Master et Ingénieur et double diplôme);
2. Programme de mobilité à l'étranger;
3. Validation de la composante humaine des entités de recherche;
4. Nomination et mise en fin de fonction au poste de responsable de domaine;
5. Divers.



II- Déroulement des travaux de la session ²

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, monsieur le recteur a invité le secrétaire général de l'université pour assister à l'ouverture de la séance. Monsieur le recteur a exprimé ses vifs remerciements à monsieur le secrétaire général et à toutes les parties qui ont contribué à l'aménagement de la salle des réunions de l'université où se déroule les travaux du conseil scientifique de l'université. Ensuite, Monsieur le recteur a donné la parole à Monsieur le vice-recteur chargé de la post-graduation pour présenter les points inscrits à l'ordre du jour.

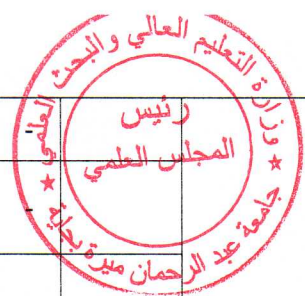
Point n°01 : Offres de formations (Licence, Master, Ingénieur et double diplôme)

a. Présentation du dossier

Le conseil scientifique de l'université (CSU) a examiné les offres de formation (Licence (02), Master (06), Ingénieur (16) et double diplôme (04)) soumises au titre de l'année universitaire 2024-2025. Le vice-recteur chargé de la post-graduation a présenté les offres de formation proposées par domaine comme donné dans le tableau ci-dessous.

N°	DOMAINE	Filière	Intitulé de la spécialité	Cycle de formation	Type A/P	OBSERVATION	Parcours
1	SNV	Biotechnologie	Biotechnologie végétale	Licence	A		1 licence
2		Sciences Biologiques	Contrôle de Qualité Microbiologique	Master	P		03 masters
3		Ecologie et Environnement	Gestion et Conservation Durables de la Biodiversité	Master	A		
4		Sciences Biologiques	Microbiologie appliquée à l'industrie	Master	P		
5	SM	Chimie	Chimie et Traitement des Eaux	Master	A		02 masters
6		Chimie	Chimie pharmaceutique	Master	A		
7	SHS	Sciences sociales-Psychologie	Psychologie Scolaire	Licence	A		01 Licence
8	ST	Génie Civil	Matériaux en Génie Civil	Master	A		01 master

²Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.



9		Génie Civil	Construction Civile et Industrielle	Ingénieur			
10		Automatique	Automatique et Systèmes Intelligents	Ingénieur			
11		Electrotechnique	Automatismes et Electrotechnique Industriels	Ingénieur	-		
12		Electromécanique	Electromécanique des systèmes automatisés	Ingénieur	-		
13		Electrotechnique	Électromobilité	Ingénieur	-		
14		Electrotechnique	Maîtrise de l'Énergie Électrique	Ingénieur	-		
15		Télécommunications	Réseaux de Télécommunications et Système d'Intelligence Artificielle	Ingénieur	-		14 ingénieurs
16		Génie Mécanique	Energétique	Ingénieur	-		
17		Génie mécanique	Génie des matériaux	Ingénieur	-		
18		Génie mécanique	Construction Mécanique	Ingénieur	-		
19		Génie des Procédés	Génie chimique	Ingénieur	-		
20		Hydraulique	Conception des Réseaux Hydrauliques	Ingénieur	-		
21		Hydraulique	Conception des Ouvrages Hydrauliques	Ingénieur	-		
22		Génie minier	Génie minier	Ingénieur	-		
23		Génie minier	Exploitation des mines	Master	A		
24		Génie minier	Géologie Minière	Licence	A		
25		Génie minier	Traitement Et Valorisation Minérale	Licence	A		
26		Génie minier	Mines	Ingénieur	-		
27	MI	Informatique	intelligence artificielle et ses applications	Master	A		
28		Informatique	Administration et sécurité des systèmes et réseaux	Ingénieur	-		02 ingénieurs
29		Informatique	Software engineering	Ingénieur	-		
30	SEGC +MI	Sciences économiques +MI	Economie quantitative et Système d'information	Licence	A	Double diplôme	04 doubles diplômes Licence et ingénieur
31	DSP +MI	DSP + MI	Droit privé et Système d'information	Licence	A	Double diplôme	
32	AUMV+SHS	AUMV + SS	Architecture + Sociologie urbaine	Licence	A	Double diplôme	
33	Médecine+MI	Médecine+MI	Médecine et intelligence artificielle	Licence	A	Double diplôme	

b. Résolutions

Après débat sur l'opportunité de l'ouverture de ces offres de formation, le conseil scientifique de l'université a émis un **avis favorable**. En outre, Monsieur le recteur a invité les responsables des facultés de revoir la carte des offres de formation en les

rendant plus adéquats avec les réalités du monde socio-économiques et les défis futur de la nation.



Point n°02 : Programme de mobilité à l'étranger

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné treize (13) demandes de séjour scientifique de haut niveau (Voir tableau en annexe 1) introduites par le vice-recteur chargée des relations extérieures et de la coopération. Par ailleurs, Monsieur le recteur a rappelé la réglementation en vigueur régissant la mobilité qui stipule clairement qu'un seul départ à l'étranger est autorisé. Aussi, il a rappelé que les départs en mobilité à l'étranger des enseignants-chercheurs avec un autofinancement ne sont autorisés que les cas justifiant un impact direct sur la promotion de carrière.

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à ces dossiers, et ce dans la limite des crédits disponibles.

Point n°03 : Validation de la composante humaine des entités de recherche

3.1 Unité de recherche LAMOS

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de restructuration de la composante humaine de l'unité de recherche LAMOS (Laboratoire de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes). Le canevas d'actualisation de la composante humaine accompagné d'un PV du conseil de l'unité, mentionnant les changements suivants :

- Actualisation des grades chercheurs affiliés à l'unité ;
- Actualisation de la liste des doctorants rattachés à l'unité ;
- Réorganisation de l'équipe Fiabilité des Systèmes Electro-Energétiques (FSE2) : Mr AIT MOKHTAR El Hassene, MCA est proposé comme le nouveau chef d'équipe à la place de Mr MEDJOU DJ Rabah, suite à sa démission.

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

3.2 Laboratoire d'excellence « Technologie Industrielle et de l'Information (LT2I) »

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de restructuration de la composante humaine du laboratoire d'excellence (LT2I). Le canevas d'actualisation de

la composante humaine accompagné d'un PV du conseil du laboratoire, mentionnant l'intégration de nouveaux membres aux équipes à projets dont les intitulés et les chefs de projets sont :

N°	Intitulé du Projet	Chef de l'équipe à projet
01	Conception, réalisation et validation expérimentale des onduleurs hybrides pour des applications photovoltaïques	Pr. REKIOUA Toufik
02	Gestion et supervision en temps réel d'un système de stockage dans un système photovoltaïque	Pr. REKIOUA Née ZIANI Djamila
03	Gestion intelligente-e d'un système photovoltaïque autonome	Pr. ACHOUR Abdelyazid
04	Conception de capteur IoT pour la gestion des systèmes PV connectés au réseau.	Dr. MEKHMOUKH Abdenour



b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

Point n°04 : Nomination et mise en fin de fonction au poste de responsable de domaine

4.1 Proposition de nomination au poste de responsable de domaine

a.1 Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de nomination de Professeur **ABDERRAHMANI Fares** formulée par le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de gestion, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation « **Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales** ».

b.1 Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

a.2 Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de nomination de Professeur **SADI Nabil** formulée par le Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation « **Lettre et Langue Etrangères** ».

b.2 Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.



a.3 Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de nomination de Professeur **BETTATACHE Boualem** formulée par le Doyen de la Faculté des Lettres et des Langues, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation « **Lettre et Langue Arabe** ».

b.3 Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

a.4 Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de nomination de Madame **MOUHOUBI Nedjima**, Maître de Conférences classe A, formulée par le Doyen de la Faculté de Technologie, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation « **Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville** ».

b.4 Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette proposition.

4.2 Demande de mise en fin de fonction du poste de responsable de domaine

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande de mise en fin de fonction de Monsieur **DJERMOUNE Hocine**, Maître de Conférences classe A, formulée par le Doyen de la Faculté de Technologie, en qualité de responsable de l'équipe du domaine de formation « **Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville** ».

b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

Point n°05 : Divers

5.1 Demande d'approbation d'une revue scientifique

a. Présentation du dossier

Une demande d'approbation de l'édition de la revue scientifique « Revue des Etudes Amazighes », intitulée « Assay », est introduite par le laboratoire des Etudes Amazighes de la faculté des Lettres et des langues. Après présentation du dossier par le vice recteur chargé de la post graduation et vérification du canevas dédié à la création de revues scientifiques, les membres du conseil ont lancé un large débat au sujet de

l'opportunité de la création de cette revue. Ils ont encouragé cette initiative, vu l'importance de ce domaine dans la carte de formation de l'université de Bejaia et l'absence quasi-totale de revue scientifique édité en langue Amazighes sur le territoire national.



b. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

5.2 Projet de création de laboratoire de recherche

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le projet de création du laboratoire suivant :

Intitulé du Laboratoire	Coordinateur du projet	Faculté
Recherche-action participative en communication et développement des territoires	MERAH Aissa (Professeur)	Faculté des Sciences Humaines et Sociales

b. Résolutions

Après débat sur l'opportunité d'ouverture de ce laboratoire, le Conseil Scientifique de l'Université a décidé de garder en instance cette proposition, jusqu'à trouver une issue concernant sa domiciliation au niveau de la faculté mère.

5.3 Projet de création d'une unité de recherche

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la composante de la commission ad-hoc mixte, composée d'enseignants-chercheurs (avec des membres en dehors de l'établissement), pour évaluer la proposition de création de l'unité de recherche suivante :

Intitulé de l'unité	Coordinateur du projet	Faculté
Unité de recherche « Biochimie, Biophysique, Biomathématiques et Scientométrie »	BOULEKBACHE MAKHLOUF Lila (Professeur)	Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

b. Résolutions

Après débat, le Conseil Scientifique de l'Université a préconisé la désignation des membres de la commission ad-hoc composée de cinq (05) membres dont trois (03)

doivent être externe à l'établissement et sera gradée anonyme jusqu'à l'élaboration de son rapport.



5.4 Organisation d'une manifestation scientifique

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné la demande émanant du laboratoire d'excellence LTII pour organiser une conférence nationale intitulée « National Conference on Intelligent Energy Management Control of Renewable Energy Systems (NCIEMCRES 2024) » qui se déroulera à l'université de Béjaia, campus de Targua Ouzemour, le 30 et 31 octobre 2024.

a. Résolutions

Le Conseil Scientifique de l'Université a émis un **avis favorable** à cette demande.

5.5 Recours sur une mobilité à l'étranger

a. Présentation du dossier

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné le recours de Monsieur HADIBI Zahir, Maître de conférences A à la faculté des Sciences Humaines et Sociales, au sujet de l'évaluation de son dossier de mobilité à l'étranger au niveau de la faculté. Le recteur a demandé au vice recteur chargé de la post graduation de lire le contenu du recours aux membres du CSU.

b. Résolutions

Après lecture du recours aux membres du conseil, le recteur a demandé des éclaircissements au président du conseil scientifique de la faculté des sciences humaines et sociales. Ce dernier a expliqué la démarche adoptée par le conseil scientifique de la faculté dans le traitement de l'ensemble des demandes. Suite au débat, le recteur a rappelé la nécessité d'application de la réglementation avec beaucoup de rigueur pour une meilleure prise en charge des dossiers des postulants, et s'est proposé de prendre en charge cette doléance.

5.6 Expertise d'un polycopié de cours et d'une matière scénarisée et enseignée en ligne (Cours, TD, TP)



a. Présentation du dossier

a.1. Polycopié de cours

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné l'actualisation des critères que doit satisfaire un polycopié de cours adopté le Conseil Scientifique de l'Université lors de sa séance en date du 06 Mai 2018.

a.2. Matière scénarisée et enseignée en ligne

Le Conseil Scientifique de l'Université a examiné l'actualisation de la procédure relative à l'expertise des matières scénarisées et enseignées en ligne.

b. Résolutions

b.1 Sur la base de l'arrêté N° 804 du 14/07/2021 fixant les modalités d'application des dispositions relatives à l'obtention de l'habilitation universitaire, de la correspondance du secrétaire général N° 1654 du 05/11/2022 relative aux conditions et grilles pour la promotion eu grade de professeur et en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire, le conseil a retenu ce qui suit concernant le polycopié à caractère pédagogique :

- Doit être de 40 à 100 pages ;
- Doit être accompagné d'une demande d'expertise du polycopié indiquant qu'il s'agit d'un travail personnel résultant des efforts fournis lors des activités pédagogiques du candidat. (voir annexe 2).
- Doit faire l'objet d'une expertise par deux enseignant-chercheurs désignés par le Comité Scientifique du Département et dont les conclusions doivent être avalisées par le Conseil Scientifique de la Faculté.
- L'extrait de PV du conseil scientifique de la faculté doit porter la mention suivante : "Cet extrait de PV est délivré à l'intéressé pour lui permettre de déposer son polycopié sur la plateforme pédagogique e-Learning de l'Université de Béjaia"

b.2 Sur la base du guide méthodologique d'implémentation des cours en ligne, du PV du conseil scientifique de l'université en date du 14 juin 2023 relatif au modalité de validation des matières en ligne par les instances scientifiques, de la correspondance du secrétaire général N° 1654 du 05/11/2022 relative aux conditions et grilles pour la promotion eu grade de professeur et en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire, le conseil a retenu ce qui suit concernant la matière scénarisé et enseignée en ligne :



- La matière doit répondre aux exigences du guide méthodologique d'implémentation en ligne des matières, transmis par la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur à Distance (CNEAD).
- Doit être accompagné d'une demande d'expertise de la matière indiquant qu'il s'agit d'un travail personnel résultant des efforts fournis lors des activités pédagogiques du candidat. (voir annexe 3).
- Doit faire l'objet d'une expertise par deux enseignant-chercheurs, ayant des compétences dans le domaine des enseignements à distance, désignés par le Comité Scientifique du Département et dont les conclusions doivent être avalisées par le Conseil Scientifique de la Faculté.
- L'extrait de PV du conseil scientifique de la faculté doit porter la mention suivante :
"Cet extrait de PV est délivré à l'intéressé pour la poursuite de la procédure de mise en ligne définitive et la validation de la matière par la cellule locale de l'enseignement à distance"

5.7 Cas des doctorants retardataires

a. Présentation du dossier

Sur la base de la correspondance du secrétaire général N° 242 du 28/02/2024 relative à la formation doctorale notamment les points 4 et 5, le conseil scientifique de l'université, après avoir exposé les bilans des différentes formations doctorale (LMD et en sciences) de l'année universitaire en cours (2023-2024) par le vice recteur chargé de la post graduation, a procédé à la proposition des différents point constituant les feuilles de routes permettant aux doctorants de soutenir leurs thèses dans les meilleurs conditions et délais.

b. Résolutions

Après débat le CSU a adopté les feuilles de routes suivantes :

- **Doctorant régulièrement inscrits** : Pour cette catégorie de doctorant, le conseil a préconisé un accompagnement par les instances habilités pour écarter les différents obstacles à l'origine des retards dans la réalisation des soutenances dans les délais réglementaires.
- **Doctorants retardataires** : L'université Bejaia compte un nombre important de doctorants retardataires. A cet effet, une évaluation en présentiel par les CFD et CSD des conditions dans lesquelles se déroulent ces thèses afin d'identifier les



anomalies et les difficultés rencontrées par le doctorant est recommandés. Par conséquent, ces instances sont chargées de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour permettre aux doctorants de finaliser leurs thèses parmi lesquelles sont recommandées :

- La possibilité d'une reformulation approfondie ou d'une réorientation des thématiques.
- Changement des directeurs de thèses en rupture de relation de travail avec les établissements de l'enseignement supérieur sauf dans les cas de soutenabilité imminente (conditions de soutenance réunies et une rédaction de thèse très avancée).
- Les maîtres assistants en activité au sein des établissements de l'enseignement supérieure inscrit en thèse de doctorat en sciences à l'université de Bejaia et n'ayant pas présenté leurs états d'avancement devant les instances scientifiques des facultés, sont invités à présenter leurs états d'avancement en vue de la régularisation de leurs situation à l'entame de l'année universitaire 2024-2025.

Tous les doctorants retardataires sont tenus de déposer leurs dossiers de soutenances aux instances habilités dans un délai ne dépassant l'année universitaire 2024-2025, faute de quoi la réglementation en vigueur sera appliquée. Pour la dernière catégorie (les maîtres assistants), des mesures exceptionnelles de prolongation peuvent être adoptées.

5.8 Demandes de réinscription en doctorat

a. Présentation du dossier

Le conseil scientifique de l'université a examiné neuf (09) demandés de réinscription pour l'année universitaire 2023-2024 en dehors de la période ouverte à la réinscription.

a. Résolutions

Après débat le CSU a subordonné la validation de leur réinscription à la présentation d'un justificatif de la part du directeur de thèse motivant l'opportunité de cette demande.

5.9 Doctorants ayant une double inscription

a. Présentation du dossier

Le vice recteur a présenté la situation de quatre doctorants ayant une double inscription (un (01) doctorant au niveau de la faculté des sciences humaines et sociales et trois (03) doctorants de la faculté des sciences exactes).

a. Résolutions

Après débat, le CSU a décidé de soumettre ces cas au comité d'éthique et de déontologie afin de statuer sur la nature de cette infraction. Le recteur a chargé le vice recteur chargé de la post graduation et le doyen de la faculté des sciences exactes de présenter ces dossiers devant le comité d'éthique et de déontologie.

5.10 Critères de soutenabilité pour la famille des domaines «Sciences Humaines et Sociales »

a. Présentation du dossier

Le vice recteur a proposé la révision des critères de soutenabilité pour la famille des domaines «Sciences Humaines et Sociales» adoptés à titre transitoire par le CSU lors de la réunion en date 13 mars 2022.

b. Résolutions

Le CSU a décidé d'abroger à compter du 01-01-2025, délais de rigueur, la décision d'acceptation pour les soutenances de doctorat des articles publiés avant la catégorisation des revues par la DGRSDT (voir le PV du Conseil Scientifique de l'Université dans sa séance du 14/12/2014).

A cet effet, pour le domaine des Sciences Humaines et Sociales, à compter du 01-01-2025 seuls les articles publiés dans une revue de catégorie A, B ou C seront acceptés.

Le Président du conseil scientifique

BENIAICHE Abdelkrim



Le Secrétaire de la séance

IDJDARENE Kassa

Faculté

**Demande d'Expertise
d'un Document Pédagogique**

Canevas à renseigner et à déposer au Département, pour le Comité Scientifique (CSD).
Joindre le document à expertiser.

Auteur (s) :	1 ^{er} Auteur	2 ^{ème} Auteur	3 ^{ème} Auteur
NOM et Prénom
Grade
Filière
Spécialité
Département
Faculté
E-mail

Engagement de chaque Auteur (*) : J'atteste que le document présenté est le fruit d'un travail personnel résultant des efforts fournis dans le cadre de mes activités pédagogiques.

N.B : Pour la promotion aux grades MCA et Prof., le document doit être édité par un seul auteur.

Document :

Intitulé :

Type (Cours/TD/TP) :

Langue de rédaction :

Spécialité :

Niveau d'étude ciblé :

Résumé succinct sur le contenu du document présenté (Ne pas dépasser la page actuelle) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bejaïa le/...../.....

NOMS, Prénoms et Signatures des Auteurs

.....
.....
.....

(*) Les Auteurs sont les seuls responsables du contenu du document mis en ligne (Qualité scientifique et pédagogique, Propriété intellectuelle, Aspects juridiques et réglementaires,...)

N.B : La désignation des experts pour l'évaluation du document pédagogique relève exclusivement des prérogatives des instances scientifiques de la faculté (CSD, CSF). L'auteur du document n'a pas à faire de propositions.

**Rapport d'Expertise
d'un Document Pédagogique**

Canevas à renseigner et à déposer au Département, pour le Comité Scientifique
qui a validé la demande d'expertise.

Expert :

NOM et Prénom :
Grade :
Filière et Spécialité :
Département d'affiliation :
Etablissement :
E-mail :

Document expertisé :

Intitulé :
Type (Cours/TD/TP) :
Langue de rédaction :
Spécialité :
Niveau d'étude ciblé :

Auteur (s) du document :	1 ^{er} Auteur	2 ^{ème} Auteur	3 ^{ème} Auteur
NOM et Prénom
Grade
Département

APPRECIATIONS ET RECOMMANDATIONS

I. Présentation et contenu scientifique

.....
.....
.....
.....
.....

II. Intérêt du document dans la formation

.....
.....
.....
.....

III. Principales ressources bibliographiques

.....
.....
.....

IV. Propositions pour améliorer le document, s'il y a lieu

.....
.....



V. Réserves éventuelles

.....
.....
.....
.....

VI. Recommandations et avis de l'expert sur le document pédagogique

Intitulé :

Présenté par (NOMS et Prénoms des Auteurs): -

-

-

.....
.....
.....

Préciser si le document est recevable pour qu'il soit mis à la disposition des étudiants et publié sur le site de l'Université de Bejaia (Plateforme e-Learning, DSpace,...) :

..... (Recevable, Non-recevable)

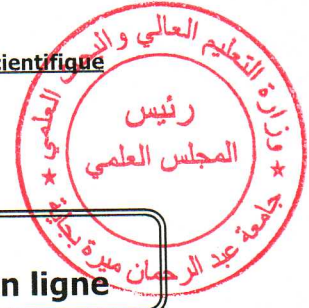
Bejaia le/...../.....

NOM, Prénom et Signature de l'Expert

.....

Important

Rapport d'expertise à déposer au Département, pour le Comité Scientifique (CSD) qui a validé la demande d'expertise.



Faculté

**Demande d'Expertise
d'une Matière Scénarisée et Enseignée en ligne**

Canevas à renseigner et à déposer au Département, pour le Comité Scientifique (CSD).

Auteur :

NOM et Prénom :
Grade :
Filière :
Spécialité :
Département :
Faculté :
E-mail :

Engagement (*) : *J'atteste que le contenu de la "matière scénarisée et enseignée en ligne" est le fruit d'un travail personnel résultant des efforts fournis dans le cadre de mes activités pédagogiques.*

Matière :

Intitulée :
Type (Cours/TD/TP) :
Langue de rédaction : Langue d'enseignement :
Spécialité :
Niveau d'étude ciblé :
Année d'enseignement de la matière (à distance) :
URL (lien vers la matière concernée) : <https://www.....>

Résumé succinct sur le contenu de la matière scénarisée (Ne pas dépasser la page actuelle) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bejaia le/...../.....
Signature de l'Auteur

.....

(*) *L'Auteur est le seul responsable du contenu de la matière scénarisée et mise en ligne (Qualité scientifique et pédagogique, Propriété intellectuelle, Aspects juridiques et réglementaires,...)*

N.B : La désignation des experts pour l'évaluation du document pédagogique relève exclusivement des prérogatives des instances scientifiques de la faculté (CSD, CSF). L'auteur du document n'a pas à faire de propositions.

Commission Locale chargée de l'évaluation des Enseignements à Distance
Matière (Cours, TD, TP) Scénarisée et Enseignée en Ligne

Formulaire d'Expertise

Année Universitaire :

Données d'identification de l'Auteur :

Nom et Prénom :

Grade :

Département :

Faculté :

Intitulé de la Matière expertisée :

URL (lien vers la matière concernée) : <https://www.....>

Données d'identification de l'Expert :

Nom et Prénom :

Grade :

Département :

Faculté :

Université :

E-mail : N° Tél :

Etape 1 : Evaluation de la forme scénarisée de la matière

Rubrique	Critère	Vérification du critère A préciser par "Oui" ou "Non"
Présentation du cours	Description de l'enseignement : Intitulé, Unité, Crédits, Coefficient	
	Présentation de l'auteur	
	Identification du public cible	
	Organisation et structuration de la matière (chapitres, glossaire, abréviations ...etc.)	
Objectifs et près requis	Préambule	
	Présentation et détermination des pré-requis	
	Formulation de l'objectif général et des objectifs spécifiques de la matière	
	Adéquation des pré-requis avec les objectifs ciblés	



Avis de l'Expert ^(*) :

(Favorable sans réserves, Favorable avec réserves, Défavorable).

Bejaia le/...../.....

NOM, Prénom et Signature de l'Expert

.....

(*) A tenir compte de la forme scénarisée de la matière (Partie 1)

- *Favorable sans réserves* : Tous les critères de l'Etape 1 sont vérifiés.
- *Favorable avec réserves* : La majorité des critères de l'Etape 1 est vérifiée.
- *Défavorable* : La majorité des critères de l'Etape 1 n'est pas vérifiée.

Important

Rapport d'expertise à déposer au Département, pour le Comité Scientifique (CSD) qui a validé la demande d'expertise.